

Les Garennes-sur-Loire

**L'accueil périscolaires La Tilleulaie
de Saint Jean des Mauvrets**



PROJET PEDAGOGIQUE

2025-2026

Directrice et coordinatrice périscolaire : HOMER Karine

Directrice de l'accueil: GOUVERNEUR Lucie



Sommaire

1. Introduction.....	3
2. Les différents projets de la structure	3
3. Les différents moyens de la structure	9
4. Le fonctionnement	10
5. Soins, santé, PAI.....	11
6. Les différents partenaires.....	12
8. La communication avec les familles	12
9. L'évaluation	12

1. Introduction

La Fédération Départementale Familles Rurales est l'organisatrice de l'Accueil Périscolaire et déclare la structure auprès des Services Départementaux à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) et auprès de la CAF et de la MSA.

L'accueil périscolaire a pour but d'offrir aux parents un mode d'accueil aux heures qui précèdent et suivent la classe.

Ainsi, il propose une transition entre deux institutions qui rythment la journée de l'enfant : l'école et la famille. Les enfants scolarisés à l'école des Glycines et à l'école Arc en Ciel sont accueillis à l'accueil périscolaire à la Tilleulaie 12 route de Buchêne, Saint Jean des Mauvrets, 49320 LES GARENNES SUR LOIRE.

a) Ouverture et horaires

L'accueil périscolaire La Tilleulaie est ouvert tous les matins et soir de jour scolaires :

- Le matin : de 7h30 à 8h30 (départ 8h25 pour l'école Arc en ciel)
De 7h30 à 8h35 (départ 8h30 pour l'école des Glycines)
- L'après-midi de 16h30 à 19h pour les deux écoles

b) Publics accueillis

L'accueil périscolaire accueille tous les enfants scolarisés dans les écoles Arc en Ciel et Glycines avec une limite de capacité des locaux de 40 enfants de moins de 6 ans et de 60 enfants de plus de 6 ans soit 100 enfants maximum.

2. Les différents projets de la structure

a) Le projet éducatif de Familles Rurales

Le projet éducatif de Familles Rurales fixe les orientations et les moyens à mobiliser.

Les intentions éducatives sont :

- Les loisirs : favoriser la mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle et également la prise d'initiative, l'expérimentation, l'autonomie et la prise de responsabilités.
- Les enfants et les jeunes : s'adapter aux besoins et aux capacités de chacun en impliquant le public dans les projets de la structure.
- Les familles : prendre en compte la réalité locale, les besoins des familles ainsi que la réglementation en associant les familles aux projets des structures.

- L'équipe d'animation : une équipe en cohésion, complémentaire, responsable, dynamique et formée au service de l'enfant.
- Les activités : proposer des plannings d'animation adaptés aux besoins des enfants, défini avec l'équipe d'animation en fonction des moyens des structures.

b) Le Projet Educatif de territoire (PEDT)

Définition

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet éducatif territorial, tous les acteurs intervenants sur les différents temps de l'enfance et la jeunesse partagent les objectifs éducatifs communs regroupés selon 3 axes stratégiques principaux.

Les objectifs du PEDT 2024-2027 :

- **Être prévoyant**
 - Relayer les informations à la sécurité/santé/prévention aux partenaires
 - Veiller à la sécurité des modes d'accueil
 - Mener des actions de prévention
- **Co-éduquer positivement**
 - Impliquer l'ensemble des acteurs
 - Impliquer les parents
 - Développer une attitude bienveillante
 - Développer les partenariats associatifs
 - Développer le vivre ensemble
 - Développer l'éco-citoyenneté « j'aime ma commune et je l'entretiens »
 - Développer l'égalité des chances
- **Vivre ensemble**
 - Vivre dans sa cité
 - Vivre ensemble avec ses pairs
 - Vivre ensemble avec ses aînés
 - Développer l'éco-citoyenneté
 - Développer l'égalité des chances

c) Le projet pédagogique

À partir du cadre fixé par le projet éducatif, la directrice de l'accueil périscolaire élabore le projet pédagogique avec l'équipe d'animation.

Une cohérence existe donc entre le projet éducatif (les intentions, les buts et les valeurs) et le projet pédagogique (les objectifs opérationnels et les moyens mis en place).

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES DES GARENNES SUR LOIRE

2025-2026

OUVRIR L'HORIZON DES ENFANTS

Proposer des activités variées
: culturel , musical ,
numérique et sportives

Favoriser l'inclusion des
enfants aux besoins
spécifiques



RENDRE LES ENFANTS ACTEURS DE LEURS LOISIRS

Permettre aux enfants de
s'exprimer

impliquer les enfants dans les
projets de la structure

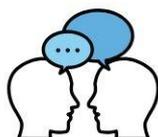
Maintenir les échanges



FAVORISER L'IMPLICATION DES FAMILLES

Favoriser les échanges entre
les familles et les équipes
d'animation et de direction

Proposer des temps forts
réguliers



Axe stratégiques 1 : Être prévoyant

OUVRIR L'HORIZON DES ENFANTS

Objectifs PEDT	Objectifs APS	Moyens mis en place	Effets attendus	Evaluation
<i>OUVRIR L'HORIZON DES ENFANTS</i>				
Améliorer le matériel et les équipements pour l'accueil des enfants	Proposer des activités variées : culturel, musical, numérique et sportive	-Utilisation de malles pédagogiques mise en place par familles rurales -Evaluation des propositions d'activités par les enfants	-Les activités proposées sur la structure serait accessible au plus grand nombre	-Nombre d'activités -Evolution du nombre de participants aux activités
<i>Mener des actions de préventions</i>				
Favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap	Favoriser l'inclusion des enfants aux besoins spécifiques	Formations du personnel Adapter les infrastructures à l'accueil des enfants aux besoins spécifiques	Inclusion	-Nombre de formations - Evaluation des infrastructures

AXE STRATEGIQUES 2 : CO-EDUQUER

Favoriser l'implication des familles

Objectifs PEDT	Objectifs APS	Moyens mis en place	Effets attendus	Evaluation
<i>Faire du lien et communiquer entre les différents acteurs enfance / jeunesse de la commune</i>				
Créer du lien	Favoriser les échanges entre les familles et les équipes d'animation et de direction	Mise en place d'un blog privée Affichage périodiques de la vie de la structure	-Que chaque parent se sente investi et écouté	-Types d'outils de communication utilisés -Nombre de consultation / d'édition -sondages
<i>Animer des temps forts auprès des différents publics</i>				
Accueillir et aider les parents	Proposer des temps forts réguliers	Continuer à mettre en place des portes ouvertes Goûter partagés avant vacances scolaires	-Participation des parents -Susciter l'engagement	-Nombre de parents accueillis -Nombre de participants -Nombre d'actions organisées -Questionnaires

AXE STRATEGIQUE 3 : VIVRE ENSEMBLE
Rendre les enfants acteurs de leurs loisirs

Objectifs PEDT	Objectifs APS	Moyens mis en place	Effets attendus	Evaluation
<i>Valoriser les Actions intergénérationnelles</i>				
Développer les projets collaboratifs entre différentes structures	Permettre aux enfants de s'exprimer	-Liens intergénérationnels -Envoi de carte de vœux -Mise en place d'une correspondance avec Foyer Logement ou club	-Respect de l'autre -Partage d'expérience	-Liste des actions de communication -Nombre de réponses
<i>Développer la participation à la vie locale autour d'action commune</i>				
Favoriser l'implication du citoyen et des familles dans la vie de la commune	Impliquer les enfants dans les projets de la structure	-Décoration de Noël sur les places commerciales de la commune -Développer des Projets en lien avec les évènements de la commune (vingt sur vins)	-Epanouissement autour de réalisation collective - Développer la démocratie participative	Liste des actions réalisés
<i>Favoriser la cohésion entre les acteurs du sport, de la culture et de l'enfance/jeunesse</i>				
Développer la mise en place d'actions collectives autour de la culture et du loisir	Maintenir les échanges	-Partage de matériel entre différentes structures -Partenariat avec la médiathèque pour prêt de jeux et/ou de livres	-Epanouissement de chacun -Ouverture d'esprit	Nombre d'échange

3. Les différents moyens de la structure

a) Les moyens matériels

Les locaux de l'accueil périscolaire sont les mêmes que l'accueil de loisir de la commune ou la restauration scolaire.

- **La salle d'accueil**

Pour l'accueil périscolaire, deux pièces sont réservées au temps du goûter ainsi qu'aux activités manuelles.

Le matin les enfants des deux écoles sont regroupés dans la salle jaune et ont accès à la dinette, aux jeux de voitures, aux jeux de société, à un coin banquettes pour lire ou se faire lire des histoires, etc.

Cette salle donne également accès à des sanitaires adaptés aux enfants, et ouvre sur la cour de récréation composée d'un préau et d'un espace jeux pour les petits.

Le soir les enfants sont séparés par groupes d'âge, les maternels sont dans la salle jaune et les primaires dans la salle que l'on appelle la salle bleue, avec un accès à des sanitaires.

Une troisième, dite salle rose, est mise à disposition pour l'aide aux devoirs.

- **L'extérieur**

En extérieur, l'accueil est doté d'une table de Ping-pong, un préau, un îlot de jeux (toboggans, cabane etc...) et l'association dispose de jeux d'extérieur comme des échasses, cerceaux, cordes à sauter, ballons et bal de toutes sortes, raquettes de tennis, ballons sauteurs, tapis de sol etc.

b) Les moyens humains

- **La directrice de l'accueil périscolaire**

La mission de la directrice est d'assurer l'accueil des familles et de veiller au bon fonctionnement de la structure. Elle assure le suivi administratif et gère le budget, elle gère l'équipe d'animation et veille au respect des valeurs du projet éducatif du territoire.

- **Les animateurs**

Les animateurs ont pour mission d'accueillir les enfants et les parents, servir le goûter (et éventuellement le petit déjeuner), animer les activités, ainsi qu'assurer le rangement et l'entretien des locaux.

Selon la SDJES et le PEDT mis en place sur la commune, l'équipe d'animation d'un accueil périscolaire doit répondre au taux d'encadrement suivant : **1 animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur pour 18 enfants de plus de 6 ans**. L'équipe doit être composée au minimum de 50 % d'animateurs diplômés (BAFA, CAP petite enfance, BPJEPS) et au maximum de 20 % d'animateurs non diplômés.

4. Le fonctionnement

a) Journée type

ACCUEIL PERISCOLAIRE DU MATIN

7h30 : Accueil des enfants
(pointage tablette)

Petit déjeuner possibles
(fournis par la famille)

Proposition de différents jeux
(dessins, livres, lego, puzzles)

Accompagnement des enfants
jusqu'à leurs écoles respectives

8h25 : arc en ciel

8h30 : Les Glycines

ACCUEIL PERISCOLAIRE DU SOIR

16h30 : accueil des enfants
(pointage tablette)

16h30-17h : Prise du goûter
(fournis par la famille)

17h – 18h : proposition
d'activités variées

18h15-19h : temps de jeu
libres

AIDE AUX DEVOIRS

**LUNDI, MARDI
ET JEUDI : 17h à
18h30**

Un planning d'activités est proposé aux enfants en fonction du thème et des envies des enfants. La participation aux activités n'est pas obligatoire

Le planning des activités du mois est également affiché aux familles.

Un animateur est présent aux pointages des arrivées et des départs afin de pouvoir échanger avec les familles.

b) L'équipe de direction et d'animation

Animateur / animatrice	Poste	Diplômes
HOMER Karine	Directrice périscolaire Coordinatrice des APS Responsable restauration St Germain	BPJEPS LTP, BAFD, BAFA, CAP petite enfance
GOUVERNEUR Lucie	Directrice de l'accueil	BAFD (en cours de formation), BAFA
PENNETIER Patricia (Sancy)	Animatrice périscolaire soir / restauration scolaire	Non diplômée
DERICQ Vanessa	Animatrice périscolaire soir/ restauration scolaire	BAFA (en cours de formation)
LEGOFF Milan	Animateur périscolaire soir / restauration scolaire	BAFA
BLANGIS Jessica	Animatrice périscolaire matin et soir / restauration scolaire	BAFA (en cours de formation)
MIELOT Régine	Animatrice périscolaire matin / restauration scolaire	CAP petite enfance
ROULLEAU Carole	Animatrice périscolaire matin	BAFA
MALLIER Catherine	Animatrice périscolaire soir	BAFA

5. Soins, santé, PAI

Afin d'être accueillis à l'accueil périscolaire, chaque famille doit compléter une fiche sanitaire via le portail Familles. Ces fiches permettent à l'équipe d'animation d'avoir des informations essentielles sur l'enfants (pathologies, allergies...)

- Soins

Les animateurs disposant d'un PSC1 ou AFPS. La direction devra être informée de tout soins. Le registre d'infirmerie devra être dûment rempli, et ce pour chaque soin apporté, sans exception.

- PAI (Projet d'accueil individualisé)

Un projet d'accueil individualisé (PAI) est mis en place pour tout enfant atteint de maladie chronique, d'allergie et d'intolérance alimentaire, nécessitant une prise en charge.

6. Les différents partenaires

- **La fédération Familles Rurales du Maine-et-Loire** est l'organisateur de l'accueil. Des rencontres régulières ont lieu avec la conseillère technique en charge. Un travail régulier est fait entre l'ensemble des directeurs d'accueils de loisirs et d'accueil périscolaires gérés par la fédération, pour des échanges de pratiques.
- La SDJES (Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports) via la déclaration TAM et également pour toutes questions administratives.
- **La municipalité** est également un partenaire, en lien avec Mr CORBEAU et Adèle RAVENEAU concernant, l'entretien des locaux et la fréquentation des accueils.

8. La communication avec les familles

- Durant l'accueil périscolaire du matin et du soir, un animateur est toujours disponible afin de répondre aux besoins des familles (questionnement, informations complémentaires ...)
- La direction est également disponible pour tout renseignements au bureau le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 10h45 et sur les temps d'accueil ou par téléphone

GOUVERNEUR Lucie : **07.84.58.32.72** ou par mail : aps.st-jean-des-mauvrets@famillesrurales.org

9. L'évaluation

Une évaluation du projet pédagogique est réalisée chaque année en juillet afin de vérifier que les activités proposées tout au long de l'année sont en accord avec les objectifs pédagogiques. Cette évaluation permet également de constater si les moyens mis en œuvre ont été suffisants et efficaces.

Afin de mettre en place des objectifs pédagogique adaptés, nous prenons en compte l'envie et les besoins des enfants en fonction de leurs âges.

Des réunions d'équipes sont également mise en place avant chaque vacance afin de planifier les prochaines activités, définir le matériel suivant le budget et les temps forts.

